Pollution atmosphérique
ISSN : 2268-3798
Publisher : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

228 | 2016
Varia

Le climat va-t-il changer le capitalisme ? La grande mutation du XXIe siècle, par Jacques Mistral,

Edition Eyrolles, 2015, 269 p.

Isabelle Roussel

https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5428

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.5428

Electronic reference
Isabelle Roussel, « *Le climat va-t-il changer le capitalisme ? La grande mutation du XXIe siècle*, par Jacques Mistral, », *Pollution atmosphérique* [Online], 228 | 2016, Online since 04 avril 2016, connection on 24 février 2026. URL : https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5428

Copyright
CC-BY

Le climat va-t-il changer le capitalisme ? La grande mutation du XXIe siècle, par Jacques Mistral,

Edition Eyrolles, 2015, 269 p.

Isabelle Roussel

TEXT

Cet ouvrage collectif a pour ambition de montrer combien l'investissement des différentes parties prenantes est essentiel pour la prise en compte du changement climatique par les sociétés et les États. Rédigé avant la COP21, il s'inscrit dans le temps long des négociations et incite à réfléchir sur les mutations qu'impose le changement climatique indépendamment des aléas de la diplomatie. En introduction, Jacques Mistral montre combien le débat sur le climat a dépassé la sphère des climatologues pour interroger les économistes dont la contribution est indispensable pour envisager non seulement les dégâts liés aux catastrophes climatiques mais aussi les possibilités de changer de système énergétique. Néanmoins, les opinions, en privilégiant le présent, freinent les

initiatives en faveur du climat et encouragent l'immobilisme. Cette situation se traduit par une certaine schizophrénie, entre le consensus sur la réalité du changement climatique partagé par les opinions publiques et les médias, et les décisions politiques qui, tributaires des calculs à court terme, encouragent l'attentisme. Entre les premières alertes prononcées par les climatologues et maintenant, le contexte international a radicalement changé. La posture morale de l'Europe qui avait pu guider le traité de Tokyo a perdu beaucoup de son prestige, tandis qu'une gouvernance mondiale du climat, avec des contours flous, est encore en gestation.

1 Après un regard rétrospectif sur le petit âge glaciaire, apporté à travers un entretien avec **Geoffrey Parker** qui montre combien l'histoire peut être soumise à la variable climatique, l'ouvrage est divisé en trois parties répondant à trois interrogations : l'économie du carbone va-t-elle changer le capitalisme ? Le climat va-t-il changer la logique des choix politiques ? Le réchauffement climatique va-t-il changer la géopolitique ?

2 **I L'économie du carbone va-t-elle changer le capitalisme ?**

3 Le premier chapitre, rédigé par **Jean Tirole**, essaie de brosser quelles pourraient être les grandes lignes d'un accord international ainsi que la feuille de route qui pourrait être suivie par la plupart des pays dans les années à venir. **Christian de Perthuis et Pierre-André Jouvet** se livrent à ce même exercice dans un deuxième chapitre. Ils dénoncent l'attitude du « passager clandestin » et, en tirant les leçons des limites du protocole de Kyoto, ils préconisent un bonus/malus carbone international pour inciter les pays les moins avancés à rejoindre l'accord. En effet, le monde n'est plus divisé en deux catégories de pays : les émetteurs de GES et les pays émergents. Le principe de responsabilité commune mais différenciée, adopté à Copenhague, est beaucoup plus réaliste pour mobiliser l'ensemble des pays du globe. Parmi les dix premiers pays émetteurs de CO_2, totalisant environ 80 % des émissions mondiales, quatre appartiennent aux pays émergents, quatre aux pays industrialisés et deux aux pays exportateurs d'hydrocarbures. Depuis Copenhague, les négociations sont devenues difficiles et elles ont pris en charge de nouvelles thématiques : l'adaptation, les transferts de technologie, les compensations, les dommages climatiques, etc. Pour progresser, il est nécessaire d'inclure l'ensemble des pays émergents dans un système de

reporting MRV qui ne fonctionne, actuellement, que pour les pays développés. Or, sans cette base d'inventaire commune, les évaluations et les incitations internationales sont impossibles. Pour amplifier ce mouvement, les auteurs suggèrent une coalition à trois : Chine, USA, U.E., représentant plus de la moitié des émissions mondiales, pour tester la mise en place d'un marché du carbone. En l'absence d'un prix international du carbone, les hydrocarbures non conventionnels viendront s'ajouter au charbon et aux autres sources fossiles utilisées et ainsi amplifier la baisse des prix. C'est pourquoi les exportations nettes de charbon américain à destination des marchés asiatiques et européens sont en augmentation.

4 L'agenda des solutions, innové au moment de la COP de Lima, peut également avoir un effet d'entraînement au-delà de son instrumentalisation possible par les communicants. Il peut être mobilisé pour réduire les pollutions locales, susciter des innovations et discréditer l'immobilisme. Les négociations internationales progressent davantage à partir d'incitations que de coups de bâton !

5 Dans le chapitre suivant, **Jean-Michel Charpin et Raphaël Contamin** se demandent si les entreprises prennent en compte le prix du carbone dans leurs décisions. Il semblerait que le prix du carbone ait été intégré par les producteurs d'électricité, mais qu'en revanche les décisions prises par les autres entreprises ne soient pas beaucoup influencées par le prix du carbone qui n'est qu'une composante parmi d'autres de leur stratégie d'investissement. Pourtant, certaines entreprises prennent en compte dans leur planification la prévision d'une hausse incontournable du prix du carbone à long terme. Elles peuvent également considérer que la réduction de leurs émissions carbonées constitue des arguments de vente pour leurs clients et motivent leurs collaborateurs.

6 **Jean-Marie Chevalier** souligne combien **la transition énergétique qui s'esquisse se traduit inévitablement par des répercussions profondes sur l'économie.**

7 Pour s'orienter vers une économie décarbonée, l'Europe a mis en place, en 2009, le Paquet-énergie-climat qui impose la règle des 3 fois 20 pour 2020, soit 20 % de moins de consommation énergétique, à cette date grâce à l'efficacité énergétique, à la réduction des émissions (20 %) et à la part grandissante des énergies renouvelables

(20 %). L'engagement a même été renforcé pour arriver à une diminution de 40 % des GES en 2030.

8 En Europe, la dynamique de la transition énergétique est profondément installée, les forces de changement, alimentées par les innovations, l'emportent largement sur les résistances qui tendent à s'affaiblir au fil des ans, même si les sources de financement ne sont pas encore au rendez-vous.

9 La transition énergétique induit des changements structurels importants qui modifient totalement la gouvernance et ouvrent la voie à des innovations techniques et organisationnelles. L'ajustement plus fin entre l'offre et la demande contribue à briser l'intégration verticale qui caractérisait le système énergétique antérieur. En Europe, la transition se déploie sous le sceau de la décentralisation, car les États, marqués par la crise économique, sont astreints à des restrictions budgétaires fortes ; les collectivités locales sont beaucoup plus motivées pour agir sur le couple énergie/environnement qui répond à la demande des habitants, portée par les entreprises qui saisissent cette dynamique pour créer des emplois non délocalisables.

10 Cependant, le frein actuel reste celui de l'investissement financier qui reste encore trop frileux et hésite à se détourner massivement des énergies fossiles.

11 **II Le climat va-t-il changer la logique des choix politiques ?**

12 **Pierre-Noël Giraud** apporte une vision sans illusions de la croissance verte qui ne reposera pas sur la rareté des ressources : « *nous n'avons aucun vrai problème de ressource, nous avons des problèmes de poubelle qui débordent et salissent tout* ». En revanche, les ressources « *épuisables sont inépuisables* ». La croissance verte signifie la réduction de la consommation de biens matériels au profit d'un bien public immatériel : la qualité du climat. Cependant, pour que la politique climatique soit acceptée, il est nécessaire qu'elle réduise les inégalités d'accès au capital naturel. Pour mener une politique vigoureuse, l'Europe doit s'imposer une réforme fiscale radicale intégrant des taxes sur les pollutions, ce qui suppose la mise en place de mesures d'accompagnement pour que la population adhère à ces réformes indispensables.

13 D'après **Frédéric Gonand**, le dérèglement climatique a peu de chances d'influencer significativement la croissance dans les prochaines décennies, même si les manifestations macroéconomiques sont importantes. Celles-ci sont évaluées à partir des nombreux modèles d'évaluation intégrés (*Integrated Assessment Models*, *IAM*) qui ont été développés à partir des années 1990. Plusieurs paramètres utilisés soulèvent des problèmes empiriques difficiles. Pourtant, les plus grosses pertes des assurances au niveau mondial sont d'ores et déjà presque systématiquement liées à des catastrophes naturelles. Or la multiplication des ouragans est une des composantes du dérèglement climatique. En 2008, sur 53 milliards de dollars de pertes assurées dans le monde, liées à des catastrophes, 39 milliards de dollars résultaient d'ouragans. L'urbanisation accélérée de l'Asie-Pacifique ainsi que son développement économique suggèrent que les pertes économiques futures liées aux typhons dans la zone devraient augmenter. La probabilité d'événements extrêmes justifie la mise en place d'actions à coût non nul dès aujourd'hui pour limiter le dérèglement ou en atténuer les conséquences. Les politiques environnementales peuvent être considérées comme des actions d'auto-assurance des économies contemporaines contre un risque environnemental de pointe. Si le dérèglement climatique n'est pas susceptible de perturber les grands équilibres macroéconomiques mondiaux, il peut néanmoins, s'il devient hors de contrôle, présenter un risque majeur pour l'espèce humaine.

14 Deux chapitres s'interrogent sur la manière de « financer le climat ».**Anton Brender** et **Pierre Jacquet** posent la question de l'innovation technologique générée par les orientations énergétiques nouvelles. Comment extraire de ces bénéfices le moyen de verser des compensations aux perdants ? La mobilisation de capitaux privés en faveur du climat n'est pas simple : jusqu'à présent, cette mobilisation a surtout été pensée à travers les signaux réglementaires et fiscaux puisque la profitabilité privée est rarement compatible avec l'intérêt public. Cette vision conflictuelle est un handicap majeur pour la production de biens publics.

15 **Françoise Benhammou** et **Fabien Hassan** montrent l'importance du secteur financier pour maîtriser le changement climatique, trop souvent cantonné à la question des transferts Nord-Sud. Or les marchés financiers n'ont pas encore pris pleinement la mesure de

l'ampleur du phénomène climatique, considérant que le risque est incertain et donc constitue une menace non probabilisable. La finance s'est éloignée des risques physiques pour investir dans les risques liés au crédit, alors que les catastrophes naturelles pèsent fortement au sein du risque assurantiel.

16 Entre 2011 et 2013, les investissements dans les énergies renouvelables ont diminué de 23 %. Les marchés s'appuient essentiellement sur le contexte réglementaire qui n'a pas encore pris toute la mesure du monde post-énergies fossiles, puisque les subventions pour les énergies propres atteignent 100 milliards de dollars par an contre 600 pour les énergies fossiles.

17 Les innovations ont lieu au sein de petites structures que les marchés ignorent puisque ce sont surtout les grandes entreprises qui attirent préférentiellement les capitaux.

18 Les tentatives d'intégration du climat dans les stratégies financières vont du refus de financer certains investissements à l'élaboration de stratégies d'investissement radicalement nouvelles. En dépit de quelques initiatives (*green bonds*), les investissements privés sont timides et ne peuvent pas pallier les insuffisances du secteur public : le secteur financier se prépare à entrer dans le jeu climatique, mais il n'y entrera de plain-pied qu'à la faveur de politiques climatiques ambitieuses et crédibles.

19 **Jean-Paul Betbèze**, pour conclure cette partie, souligne combien il est difficile d'agir pour le climat alors que l'ambition politique et la lucidité économique ne sont pas au rendez-vous. Et pourtant, seules des actions coordonnées entre l'homme politique, les entreprises, la société civile et les marchés peuvent avoir une certaine efficacité.

20 **III Le réchauffement climatique va-t-il changer la géopolitique ?**

21 Cette troisième partie donne au lecteur un aperçu sur la manière dont le changement climatique interroge les économies des principaux pays.

22 **Katheline Schubert** et **Akiko Suwa-Einsenmann** donnent des éclairages sur l'attitude des pays du Sud face au changement climatique. Ils soulignent l'injustice majeure selon laquelle les pays qui auraient les moyens de financer les actions d'adaptation sont relativement peu

affectés, tandis que les pays pauvres situés aux basses latitudes subissent de plein fouet le réchauffement. En outre, ces pays pèsent fort peu dans les négociations internationales car ils émettent peu de GES. Cependant, la vision de l'atténuation qui serait attribuée aux pays du Nord tandis que les pays du Sud seraient résignés à l'adaptation est une vision dépassée et simpliste puisque l'atténuation et l'adaptation sont complémentaires.

23 Les pays du Sud se classent en trois groupes :

24 - Les grands émetteurs de GES qui doivent être associés à la lutte contre le changement climatique.

25 - Les pays producteurs de pétrole qui, grâce à la rente pétrolière, peuvent facilement financer leur adaptation qui se traduit essentiellement par la lutte contre la sécheresse et la désertification.

26 - Les pays pauvres auxquels on demande de préserver leurs forêts qui stockent une part non négligeable du CO_2 mondial et abritent une grande partie de la biodiversité. Il est essentiel de pouvoir aider ces pays à sauter quelques étapes technologiques particulièrement néfastes pour le climat en matière de production d'énergie.

27 En outre, que ce soit en Inde ou en Afrique, le dérèglement climatique se traduit par une baisse de la production agricole et par un déplacement des zones productives.

28 Une partie des actions d'adaptation est menée par les villages et les communautés qui servent d'intermédiaire entre l'État et le secteur privé. Or cette action des communautés pour la préservation des biens publics est insuffisamment reconnue par les instruments de lutte contre le changement climatique. Celui-ci exacerbe le risque de catastrophe auquel les populations pauvres sont soumises, ce qui justifierait la mise en place d'assurances contre les conséquences dommageables du climat.

29 La lutte contre le changement climatique est un aspect de la lutte contre la pauvreté, plus précisément contre la vulnérabilité. C'est ainsi qu'il faut comprendre et soutenir l'intégration de l'environnement dans les nouveaux Objectifs du Millénaire pour le Développe-

ment après 2015. Les OMD ont été lancés en 2000. La concomitance en 2015 de la COP21 et des Objectifs du Millénaire pour l'après 2015 constitue une chance de réconcilier enfin environnement et développement. Le climat pourrait être mieux intégré dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, et les politiques climatiques bénéficieraient d'une amélioration de l'efficacité de l'aide au développement.

30 **Bruno Fulda** présente le leadership américain à l'épreuve du climat.

31 L'État américain a toujours eu la volonté de mettre en place des politiques environnementales avec, par exemple, la création de l'EPA à la suite au Clean Air Act de 1990. Cette ambition est confrontée à des blocages politiques au niveau de l'État fédéral qui défend le secteur des énergies fossiles auquel des millions d'emplois sont associés.

32 Pourtant, de nouveaux acteurs se mobilisent face aux actions restreintes du pouvoir fédéral :

33 - En 2005, 9 États ont fondé le premier système de *cape and trade.*

34 - 39 États ont mis en place un système commun d'inventaire des émissions.

35 - Les villes ont adhéré à des réseaux internationaux au sein desquels elles se mobilisent.

36 - De nombreuses entreprises s'engagent également, comme Google qui construit ses propres centrales électriques. Le tissu entrepreneurial américain est capable d'inventer de nouvelles technologies. Lorsque le GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple) s'intéresse à un sujet, ses extraordinaires réserves financières lui donnent des garanties de succès permettant d'acheter les bonnes idées.

37 - Depuis le petit groupe des lobbyistes agissant dans les couloirs du Capitole jusqu'aux multinationales de la protection de l'environnement, le monde des organisations non gouvernementales est extrêmement divers. Leur impact est immense dans la sensibilisation et la mobilisation des citoyens américains.

38 - Elles rejoignent l'omniprésence des think tanks qui jouent un rôle fondamental dans l'élaboration de la pensée publique gouvernementale ou dans l'opposition.

39 - L'action du Vatican a beaucoup contribué à rallier une partie de la communauté américaine à la cause environnementale.

40 La dynamique impulsée par le président Obama se traduit, en interne, par un usage de toutes les marges d'interprétation juridiques du Clean Air Act pour avancer malgré un congrès rétif.

41 Le domaine climatique n'est pas celui du déclin de l'empire américain mais bien un lieu de rebond, du fait de la volonté de certains Américains, dont le premier d'entre eux, de permettre au pays, non sans de nombreux combats dilatoires dans ses frontières, d'être l'un des piliers d'une nouvelle dimension de la coopération internationale, celle du climat.

42 **Patrick Arthus** présente le cas de la Chine dont le modèle de croissance est en train de changer : la Chine devient un lieu de production cher, en raison de la hausse des coûts salariaux et de la volonté du gouvernement chinois d'améliorer l'efficacité énergétique du pays en réduisant la pollution. La consommation de matières premières et d'énergies fossiles a considérablement ralenti (c'est une des principales causes de la baisse des prix des matières premières) ; les émissions de CO_2,rapportées au PIB,sont en baisse.

43 La hausse du niveau de vie des Chinois oriente l'économie vers une économie de service. Le PIB/hab. est passé de 600 dollars en 1995 à 8 000 en 2015.

44 La loi de protection de l'environnement date du 26 décembre 1989. Après des amendements apportés le 24 avril 2014, la nouvelle loi de protection de l'environnement est entrée en vigueur le 1er janvier 2015. Cette loi marque la fin du système « d'amende maximale » qui permettait aux usines de continuer à polluer en s'acquittant d'une somme forfaitaire. Cette loi permet aux ONG environnementales, enregistrées depuis au moins 5 ans, d'attaquer les pollueurs en justice.

45 La part du charbon dans le mix énergétique doit baisser jusqu'à moins de 65 % en 2017.

46 En 2013, 75 % des investissements dans l'électricité le sont dans des énergies non fossiles.

47 L'accord avec les USA montre la volonté chinoise de s'inscrire dans le cadre de négociations internationales et de peser dans les débats.

48 **Patrice Geoffron** décrit la stratégie énergétique européenne. Effectivement, depuis le début du XXIe siècle, l'Europe montre son intention de prendre le leadership de la transition énergétique mondiale mais elle doit surmonter de nombreux obstacles :

49 - La crise économique a réduit les financements disponibles pour la transition.

50 - Le prix des énergies fossiles se sont avérés particulièrement instables.

51 - Les prix bas rendent plus difficile l'abandon des énergies fossiles.

52 - Les géants américains et chinois se sont investis dans une économie bas-carbone qui leur permet de développer des technologies, tandis que le volontarisme européen souffre de morcellement et que les leaders industriels s'épanouissent hors d'Europe.

53 - Le ralentissement de l'activité économique a induit une baisse historique de la consommation d'électricité et de gaz, tandis que les énergies renouvelables envahissent les réseaux dès que le vent souffle ou que le soleil brille.

54 - Les prix sur les marchés de gros de l'électricité sont très perturbés, car les énergies renouvelables présentent des coûts marginaux de production quasi nuls, ce qui conduit parfois à des épisodes de prix négatifs. Ceci a pour conséquence d'évincer le marché des centrales à gaz qui s'avèrent moins rentables que les centrales à charbon.

55 L'UE est économiquement en danger car elle est la zone du monde qui exporte le plus de produits intensifs en énergie. Le prix moyen du gaz pour les entreprises dans l'UE est aujourd'hui 3 à 4 fois supérieur

aux prix correspondants aux États Unis, en Inde et en Russie, il est supérieur de 12 % au prix pratiqué en Chine, comparable à celui pratiqué au Brésil.

56 Un prix du pétrole élevé conférait un alignement des intérêts européens en termes économiques et environnementaux. Pour retrouver cet alignement, il faut un prix du CO_2 bien plus élevé qu'actuellement.

57 Les Européens doivent se convaincre que dans la compétitivité des nations, leur avantage comparatif relèvera moins d'une capacité à produire à moindre coût qu'à coordonner et exporter des produits de service complexes permettant de faire émerger des métropoles (l'archétype des *smarts cities*), combinant systèmes énergétiques de transport et habitat sobre en carbone, le tout innervé par des réseaux de télécommunication.

58 **Michel Rocard** clôt cet ouvrage en exposant les interrogations que pose le réchauffement climatique au développement de l'Arctique.

59 **Conclusion :** les contributions recueillies, nombreuses et courtes, présentent l'avantage de montrer en quelques lignes combien les enjeux climatiques sont actuellement entre les mains des économistes qui ont du mal à intégrer cet élément incertain, flou et imprévisible dans leurs modèles. Ceux-ci semblent peu perturbés par le dérèglement climatique, et pourtant, s'il devient hors de contrôle, il présente un risque pour l'espèce humaine et donc aussi pour les équilibres macroéoconomiques, souligne avec humour Frédéric Gonand.

AUTHOR

Isabelle Roussel